



Toute l'équipe du conseil d'administration de votre
AAPPMA vous souhaite
une bonne et heureuse année 2017,

Que notre loisir vous apporte des moments de
convivialité et de partage entre amis au bord de
l'eau !

Diversification des habitats piscicoles au pré Marnat

Une des missions première des AAPPMA est la mise en œuvre d'actions de protection et de restauration des rivières, plans d'eau et zones humides. Certains secteurs du Sichon présentent un état dégradé par un ensablement important du lit et l'absence de caches diversifiées pour accueillir la faune aquatique. Notre AAPPMA a donc intégré dans son plan de gestion 2016-2020 des actions de restauration écologique, avec pour objectif notamment de recréer des zones favorables au développement de la truite fario.

Initié en 2014, le projet de diversification des habitats piscicoles au niveau du pré Marnat (commune de Cusset) a finalement vu le jour en novembre 2016. Après une phase importante d'état des lieux, avec la réalisation d'une pêche électrique par la FDPPMA de l'Allier et d'un inventaire des invertébrés aquatiques par notre AAPPMA, la constitution du dossier d'autorisation et son dépôt à la DDT ont été réalisés au printemps 2016 par Mickael Lelièvre, Directeur de la fédération départementale.

Les objectifs de ces travaux sont une diversification des écoulements et une augmentation de la capacité d'accueil pour la faune aquatique par la création d'abris pour les poissons et les invertébrés. Ce sont ainsi près de 150 tonnes de blocs, dont certains de plus de 850kg, qui ont été implantés sur 500m de cours d'eau. Ces blocs, disposés de manière naturelle, devront permettre à terme un autocurage de la rivière et la création de zones plus profondes et courantes, favorables à la truite fario.

Afin de mesurer les bénéfices de ce projet, une pêche électrique et un inventaire des invertébrés aquatiques seront également réalisés plusieurs mois après les travaux.

Cette action représente un budget de 9 960€ financés à :

- 50% fédération nationale de pêche (FNPF)
- 28% AAPPMA Truite du Sichon
- 22% réciprocité départementale – FDPPMA03



Cartes de pêche 2017

Depuis l'an dernier, la vente des cartes de pêche se fait exclusivement via internet dans notre département. Deux solutions s'offrent à vous :

- Commander votre carte de pêche « La Truite du Sichon » directement de chez vous sur www.cartedepeche.fr
- Vous rendre chez l'un de nos 3 dépositaires pour acheter et faire imprimer votre carte de pêche.

Si vous possédiez déjà votre carte en 2016, votre réinscription sera plus rapide cette année car vos informations personnelles ont été conservées.

Dans tous les cas, pensez que prendre une carte de pêche est avant tout un geste de soutien et d'engagement associatif, qui permettra à notre AAPPMA de poursuivre ces actions de gestion piscicole et d'entretien du Sichon.

Nos détaillants et dépositaires :

PLANETE PECHE	CENTRE PECHE	SARL GAILLARDIN
44 rue Beauséjour 03200 VICHY 04 70 31 16 44	13 rue de Romainville 03300 CUSSET 04 70 96 06 77	48 boulevard Gambetta 03200 VICHY 04 70 31 52 86

Le prix des cartes de pêche reste inchangé en 2017.

Date d'ouverture 1^{ère} catégorie 2017

L'ouverture des cours d'eau classés en première catégorie piscicole aura lieu le samedi 11 mars 2017. Attention, pour rappel l'ombre commun est en no-kill intégral sur tout le département de l'Allier.

La fermeture aura lieu quant à elle le dimanche 17 septembre.

Prochains rendez-vous !

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée Générale annuelle est un moment fort d'une association. Elle permet avant tout de discuter des projets réalisés mais aussi des projets futurs, et chaque membre peut librement exprimer ces idées lors de cet événement. **Notre prochaine AG aura lieu le 22 février 2017, au centre Éric Tabarly à Cusset à 20h15.** Vous êtes donc tous conviés à ce moment d'échange, membre de notre AAPPMA ou non d'ailleurs !

Prochaines séances de travaux

Les bénévoles poursuivent leurs actions d'entretien des bords du Sichon, le dernier dimanche de chaque mois. Les prochaines réunions de travaux sont donc programmées les dimanches 29 janvier et 26 février.

Pour nous contacter : contact@aappma-sichon.com

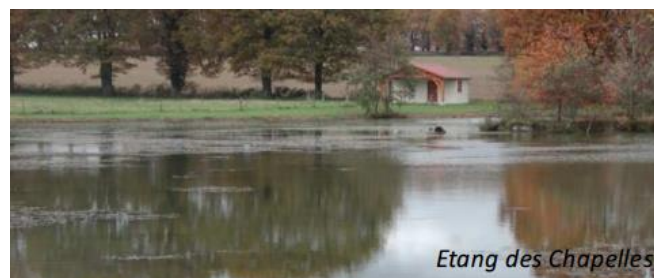
Infos départementales

Réservoir carnassiers sur le site de Venas

Tous les pêcheurs du département, à travers notre fédération départementale, sont propriétaires d'un complexe d'étangs sur la commune de Venas (10min à l'ouest de Cosne d'Allier).

Afin de valoriser ce patrimoine, le plan d'eau dit « des Chapelles » va être aménagé par la fédération en réservoir « carnassiers » à partir de 2017. Il sera ouvert au public tous les vendredis (*en période d'ouverture*) de 9h à 17h sur réservation (contacter la FD). La pêche sera en no-kill obligatoire aux leurres et mouches avec hameçons sans ardillon.

L'accès à ce plan d'eau sera gratuit pour tout détenteur d'une carte pêche en cours de validité, mais sera limité à 5 pêcheurs par jour. Le reste du temps, ce plan d'eau sera mis à disposition de l'école de pêche « Génération pêche 03 » encadrés par leur moniteur Emmanuel Bizel (Agent à la FDAAPPMA), et aux guides de pêche professionnels.



Assemblée générale de la Réciprocité

La commission de réciprocité a pour vocation d'assurer l'équilibre financier des AAPPMA les plus fragiles selon des besoins qui ont été validés par ses membres. Elle participe également au financement de projets de valorisation du patrimoine halieutique au travers de subventions. Son budget annuel (env. 125 000€) est en majeure partie composé par une part du prix des cartes de pêche, complété par une subvention d'équilibre de l'EHGO.

L'assemblée générale annuelle de la Réciprocité s'est ainsi tenue le 10 décembre dernier au Lycée Claude Mercier du Mayet-de-Montagne. Jean BUVAT, Président de la commission, a dressé un bilan global en légère baisse des ventes de cartes pour l'année 2016, mais le budget est resté conforme aux prévisions. Les compensations aux AAPPMA ont ainsi pu être intégralement réalisées. Enfin, 5000€ de subventions ont été attribués à des AAPPMA du département (Arfeuilles, Gannay-s-Loire, Lapalisse, et la Truite du Sichon).

Retrouvez toutes les informations, photos, et vidéos de votre AAPPMA sur son site internet :

www.aappma-sichon.com